Bouillon *et les villages*

Une Commune proche de vous !

Bulletin communal d'information n°4 – Mars 2023

© Aurélie THEYS

Commune de
Bouillon

Bulletin communal d'information
n°4 – mars 2023

Administration communale de Bouillon
Place Ducale, 1
6830 BOUILLON
www.bouillon.be

Imprimé
4000 exemplaires

Directeur de publication
Patrick ADAM

Administration et redaction
Ville de Bouillon

Conception
communication@bouillon.be
Sébastian PIRLOT

Mise en page et impression
Lorgé Imprimeur

Prochaine publication
Juin 2023

Table des matières

EDITOTIAL **3**

FINANCES
Un budget 2023 ambitieux et tourné vers le futur ! 4

VIE COMMUNALE
20 janvier 2023 : vœux communaux et de CPAS 7

TRAVAUX
Travaux de réfection des voiries intérieures de Botassart : le point sur ce dossier 8
Aménagement d'une aire multisports à Corbion : le marché est attribué ! 8
Merci à nos ouvriers communaux ! 8

JEUNESSE
Le Conseil Communal des enfants (CCE) participe à l'opération « *Arc-en-ciel* » 9

ENVIRONNEMENT
« *La Vallée de la Semois* » sacrée Parc national ! 10
Pour un espace public propre et de qualité : tout le monde doit y mettre du sien ! 11
Intégration paysagère de la tour du mapping 12
Les journées wallonnes de l'eau 13

DEVELOPPEMENT DURABLE
Action « *Inventori'haie* » 14
Bouillon, Commune du Commerce équitable ! 14

TOURISME
Présentation de nos Syndicats d'Initiative 15

CPAS
Quelques-uns des services proposés par le CPAS de la Ville de Bouillon
Le Fonds Socioculturel (FSC) et la lutte contre la pauvreté infantile 18
Le Plan d'Action Préventive en matière d'Energie (PAPE) 18
Des difficultés avec vos factures d'eau ? Faites appel au Fonds Social de l'Eau (FSE) ! 19
Avec l'ARTICLE 27, chacun(e) à accès à la culture ! 19
Le Service des repas à domicile 20
Le Service de médiation de dettes 20
Beau succès pour « *La Magie de Noël* » ! 21
Les synergies 2022 entre la Commune et le CPAS 21

CULTURE
La Bibliothèque communale de Bouillon,
une bibliothèque locale pour tous, proche de ses lecteurs ! 22

SECURITE ROUTIERE
La sécurité routière renforcée près de nos écoles 24

SPORTS
18 mars 2023 : le « *South Belgian Rally* » revient dans la Commune de Bouillon ! 24

Editorial

© Aurélie THEYS

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Comme l'écrivait l'auteur belge **Firmin van den BOSCH**, « *une année qui finit, c'est une pierre jetée au fond de la citerne des âges et qui tombe avec des résonances d'adieu* ». Dès lors, à l'aube de cet an neuf qui commence, permettez-moi, cher(e)s concitoyen(nes) de la Commune de Bouillon, de vous souhaiter une belle et heureuse année 2023. Que vos rêves se réalisent et que la vie vous soit douce.

2022 est ainsi bouclée ! Riche en idées, en projets et en travaux tous azimuts qui nous emmènent, dans la foulée, à un calendrier 2023 déjà plus que bien rempli ! Avec toujours cette volonté de poursuivre et renforcer les différentes collaborations que nous menons avec nos partenaires. Un seul objectif : continuer à mener des actions favorisant le développement accru de notre Commune.

Les événements de ces derniers mois auront fait de l'année 2022 une année particulièrement compliquée : la guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale, etc.

Cette situation internationale nous a fait basculer vers une période d'incertitudes et de bouleversements. Le changement climatique est une évidence. La transition énergétique devient incontournable pour toutes et tous, dans nos familles, dans notre vie quotidienne, sur nos lieux de travail comme pour nos loisirs, pour les entreprises et pour les collectivités locales. La sobriété énergétique est devenue une obligation à la fois citoyenne et financière. Nous devons la mettre en place, rationnellement, sans oublier les plus fragiles d'entre nous. Ils seront les plus impactés et nous avons le devoir de les protéger et d'agir pour réduire ces inégalités.

La Ville de Bouillon, comme tout un chacun, subit, elle aussi, des augmentations considérables en matière de dépenses énergétiques (mazout, électricité, …), auxquelles se cumulent l'augmentation des salaires (au minimum une indexation est prévue en 2023), des denrées alimentaires, des fournitures et des travaux en général. Mais, malgré cela, comme pour pourrez le découvrir dans le présent bulletin communal, notre budget 2023 s'annonce des plus excellents !

Comme à l'accoutumée, ce nouveau numéro de « *Bouillon et les villages* » permettra de vous informer des manifestations passées ou à venir, des projets finalisés ou ceux en cours de réalisation.

Bouillon se voulant une Commune dynamique, vous découvrirez, à la lecture de ces pages, que ce ne sont pas les initiatives qui manquent ! Et encore moins le travail pour finaliser de nombreux dossiers.

Je tenais d'ailleurs à remercier tous les agents des différents services communaux pour leur dévouement au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Patrick Adam
Bourgmestre

Le printemps arrivant à grands pas, notre vie festive bourgeonne à nouveau, grâce à notre tissu associatif et ses bénévoles : merci à leur implication et le don de leur temps dans de nombreuses manifestations !

L'année 2023 est désormais bien là et, fidèles à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières qui pèsent sur toute gestion publique, nous poursuivons inlassablement notre action communale basée sur le bien vivre ensemble et l'amélioration du cadre de vie des habitant(e)s des différents villages composant la Commune de Bouillon.

Il me reste à conclure le présent éditorial en vous réitérant, du fond du cœur, mes meilleurs vœux pour cet an nouveau. Je vous souhaite une bonne lecture de ce quatrième numéro de « *Bouillon et les villages* ».

Patrick Adam
Bourgmestre en charge du Budget
et des Finances

Un budget 2023 ambitieux et tourné vers le futur !

Permettez-moi de vous présenter les grandes lignes de notre budget ordinaire (= les dépenses courantes) et extraordinaire (= les travaux et les investissements) 2023. Dans la continuité des années précédentes, le Collège communal de la Ville de Bouillon a souhaité mettre en œuvre un budget réaliste. Réaliste, mais aussi tourner vers l'avenir afin d'anticiper tous les changements et ne pas les subir ! Il faut être proactif ! Dans les faits, le budget ordinaire se clôture avec un boni de 185.4636,31€. Le budget extraordinaire, lui, avec un boni de 28.993,89€.

Comme c'est le cas depuis des années, aucun impôt n'a été augmenté, ni au niveau des centimes additionnels au Précompte Immobilier ni à l'Impôt sur les Personnes Physiques. De même, la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers (pour rappel, la Région wallonne nous oblige à l'équilibre budgétaire sur ce poste) restera identique. Un sacré tour de force en ces temps de crise !

Un autre défi en cours est celui de la reconversion du camping communal en un hameau touristique moderne devenant enfin une source de recettes pour la Commune et non plus un déficit.

Budget ordinaire

Par rapport au budget 2022 adapté, on observe, et c'est une bonne nouvelle, une hausse notable des recettes :

- + 245.373,63 € du Fonds des communes ;
- + 147.765,61 € en matière de précompte immobilier ;
- + 308.494,44 € en matière d'IPP (il s'agit en fait d'une décision relevant du SPF Finances : « *à la suite de l'adaptation de la comptabilité fédérale et afin d'appliquer la loi comptable du 22 mai 2003, toutes les villes et communes percevront 14 mois de recettes en 2023 au lieu de 12. Les années suivantes, toutes les villes et communes recevront à nouveau 12 mois de recettes* »). Il s'agit donc d'une opération « *one shot* ». Ceci explique donc, en grand partie, l'augmentation importante des recettes estimées de 2023. **Comme déjà indiqué, nous n'avons pas augmenter ni les additionnels communaux tant à l'IPP qu'au précompte immobilier** ;
- + 82.397,43€ d'aide APE.

Un bémol toutefois : les ventes de bois plafonnent à un peu plus d'1 million d'€ alors qu'elles atteignaient parfois 2 millions avant 2018. C'est pour cela que nous nous tournons vers le portefeuille des touristes avec l'Odyssée de lumière (170.000€), un camping allant avoir un impact enfin positif sur le budget communal, les rentrées du futur minigolf, l'aire de mobil-home de Poupehan, l'extension des terrasses, etc. Nous souhaitons que le touriste contribue désormais au budget communal de façon directe est amplifiée. C'est bien la moindre des choses…

Au niveau des dépenses celles de personnel augmentent d'un peu plus de 600.000€, en raison des indexations prévues par le Gouvernement fédéral. S'ajoutent à cela

le financement, sur fonds propres, de 23 périodes dans l'enseignement communal afin de garantir le bien-être des élèves, la hausse du salaire des moniteurs de plaines de vacances afin de garantir des stages de qualité, 5 nominations intervenant au sein du personnel communal et la cotisation responsabilité « *pension* » décidée, là encore, par le Gouvernement fédéral mais à charge des Communes !

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 65.000€, notamment en raison de la hausse du prix de l'énergie (chauffage et électricité) et de l'inflation (exemple : hausse du coût des matériaux).

Nous avons par ailleurs décidé d'investir massivement dans nos forêts : +160.000€ pour le reboisement, + 60.000€ pour des travaux de voiries forestières. Sans compter + 120.000€ pour des travaux de voiries et 100.000€ pour l'entretien des espaces verts communaux. Sont également prévus : des travaux de marquage pour la sécurité routière, des moyens supplémentaires pour la bibliothèque, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), l'entretien des promenades, la sécurisation de notre réseau d'eau et l'entretien de nos cimetières.

Enfin, s'agissant des dépenses de transfert, celles-ci augmentent de plus de 75.000€ en raison de l'augmentation du déficit de la Zone de secours et de VIVALIA, et de l'intervention communale dans la dotation du CPAS. Là encore, nous subissons les décisions du Fédéral et de la Région wallonne, sans pour autant que les moyens mis à disposition des Communes ne soient revus à la hausse !

Et malgré tout cela, **nous avons décidé de poursuivre notre soutien accru à notre CPAS et à notre Maison de soins et de repos (MR/MRS) « *Les Bastions* »**, tout en maintenant toutes les aides habituelles (culture, sports, citoyens, etc.). Au niveau des interventions financières nouvelles, nous mettrons en œuvre l'action SEREAL en faveur de nos agriculteur**s. Nous interviendrons également à hauteur de 15.000€ pour notre participation au Parc national de la Vallée de la Semois et** à raison de **2.200€ pour la Section de Bouillon de la « *Fraternelle des Chasseurs ardennais* »** (qui va organiser, en 2023, une manifestation exceptionnelle) !

Budget extraordinaire

S'agissant de notre budget extraordinaire, celui-ci se veut à la fois ambitieux et à l'écoute des citoyens.

Concrètement, nous parlons de travaux et d'investissements pour plus de 12.500.000€, répartis comme suit :

- 7.660.000€ de projets reportés suite aux nombreuses procédures administratives et aux lois sur les marchés publics ou en attente de promesse de subsides. Exemple : l'école de Mogimont et des travaux pour 1.250.000€ où tout était prêt et lancé, mais où il n'y a eu aucune entreprise soumissionnaire ! Il convient dès lors de relancer la procédure ! Autre exemple : le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) concernant Vivy et où nous sommes toujours en attente de retour officiel du pouvoir subsidiant;
- 4.850.000€ de nouveaux projets, dont un tout grand nombre couvert par des subsides. Exemple : l'aménagement de l'esplanade du Château et des liaisons vers le Centre urbain financé à 90% par l'Union européenne via le programme FEDER. Autre exemple : la rénovation de la Maison du tourisme avec une intervention wallonne de l'ordre de 60 à 70% dans le cadre du Programme d'Investissement Communal - PIC).

Je pourrais vous faire la liste détaillée des projets allant être lancés ou en cours de finalisation. Mais cette énumération risquant de s'avérer fastidieuse (plus de 30 dossiers !), je préfère mettre le focus sur certains de ceux-ci lors des prochains numéros de « *Bouillon et les villages* ».

Dès lors, il ne me reste plus qu'à conclure.

Deux termes suffisent pour définir notre budget 2023 : ambitieux et tourné vers l'avenir !

SEREAL, le service de remplacement agricole

20 Janvier 2023 : Vœux Communaux et de CPAS

C'est en la salle « *La Caïolire* » **(Noirefontaine) que se sont réunies, le vendredi 20 janvier, près de 150 personnes à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux communs Commune-CPAS.**

Benoît HALLEUX, Directeur général du CPAS de Bouillon, a ainsi entamé les discours officiels : « *2022 est derrière nous, que souhaiter pour 2023 ? En lisant, en écoutant et/ou en regardant l'actualité portant sur le monde du travail, un sujet s'impose de manière récurrente depuis plusieurs mois, à savoir « la quête de sens ». Ainsi, selon certains, voire beaucoup experts en la matière, les travailleurs et futurs travailleurs voudraient maintenant donner du sens à leur emploi. Dès lors, je profite de la tribune qui m'est donnée pour vous rappeler le sens de notre travail.*

Pour ce faire, il faut d'abord savoir qui Nous sommes. Oui ! NOUS : le CPAS, la Commune, le DNF. Quand nous parlons de ces 3 administrations, c'est tout simplement plus de 200 personnes et près de 40 métiers différents. A votre avis, quel est le point commun entre ces 3 institutions ? Elles sont toutes des SERVICES PUBLICS, des structures au service du Citoyen. Voilà, quelle est notre MISSION à tous (…). Chacun, je dis bien chacun d'entre vous, apporte sa pierre à l'édifice, c'est-à-dire : fournir un service public de qualité, un service qui répond aux attentes et aux besoins du citoyen bouillonnais, soit plus de 5.000 personnes. Voilà, quel est le sens de notre mission, que nous pouvons réussir à accomplir grâce à votre concours. Toutefois, mon discours serait incomplet si j'omettais de parler de la charge d'Autorité qui incombe à nos mandataires.

En effet, toute administration publique ne peut pleinement fonctionner sans nos élus. Ce doit être un binôme gagnant, et ce en tout temps. Dès lors, pour l'année qui s'ouvre, je souhaite que nous continuions à remplir notre mission, avec rigueur, respect, intelligence et humanité. Que nous sachions nous adapter, évoluer ou nous transformer pour répondre de la meilleure manière qu'il soit à nos citoyens ».

Lui a succédé le Bourgmestre, **Patrick ADAM** : « *depuis plusieurs années, nous avons affronté de nombreuses crises : celle des scolytes, du covid-19, de la guerre en Ukraine, des réfugiés. Et aujourd'hui s'ajoutent les crises énergétique et inflationniste ! Nous avons affronté ces crises ensemble et, croyez-moi, cela crée des liens ! Notre cérémonie des vœux est le parfait exemple de ces liens.*

Et c'est toujours grand plaisir que de partager un moment de convivialité. Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à tous vos proches, une très bonne et heureuse année 2023. Que vous souhaitez de mieux qu'une excellente santé, de la réussite et de la prospérité dans vos affaires mais surtout beaucoup d'amour tout au long de cette nouvelle année : qu'elle vous soit sublime.

Ces souhaits vont à chacun de vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population, avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui ont connus des moments pénibles, qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement (…). Ces personnes sont beaucoup plus nombreuses que l'on ne croit !

(…) La cérémonie des vœux est l'occasion de faire le point sur l'année passée et de dresser les perspectives de l'année qui débute. Je ne serai pas trop long. Je tiens tout de même à vous faire part de quelques grands axes ou projets pour l'année. Nous mettrons l'accent sur des travaux dans les écoles (pose de panneaux photovoltaïques, achat de mobilier et achats informatiques) ; un container à l'école de Noirefontaine et le redéploiement de l'école de Mogimont qui a dû être relancé, faute de soumissionnaire ! Notre projet crèche de plus de 800.000€ a été introduit dans un appel à projet de la Région wallonne, croisons les doigts ! Au niveau des travaux et des voiries, de nombreux investissements sont prévus pour plus de 2 millions.

Des achats sont également prévus pour équiper correctement notre service des travaux (40.000€). En 3 ans, nous avons accéléré le remplacement de la flotte de véhicule (100.000€). Demain, ce sera l'arrivée de la nouvelle balayeuse (280.000€). Notre CPAS, lui, est aidé à hauteur de 1.469.000 €. *Nous attendons toujours un geste du Fédéral et la Région wallonne !*

S'agissant de la vie communale, celle-ci sera renforcée par des investissements dans les salles de villages (Corbion notamment), des projets participatifs (des plaines de jeux dans nos entités). Nous avons maintenu les aides aux clubs sportifs et aux associations avec deux focus nouveaux : plus de moyens à la « Fraternelle des Chasseurs ardennais » et à « L'Harmonie bouillonnaise ».

En matière d'environnement, notre projet a été sélectionné et nous sommes maintenant le 2e parc NATIONAL NATUREL avec à la clé 18 millions d'investissement pour les 8 communes. Ce sont également des investissements comme jamais précédemment qui se font dans notre forêt (plus de 200.000€ pour le reboisement, 60.000€ pour les voiries forestières et 150.000€ pour les voiries agricoles) ».

Après son discours, le Bourgmestre **Patrick ADAM** a tenu à rendre hommage à 4 membres du personnel partant à la retraite. Des fleurs et des petits cadeaux leur ont été remis. La soirée s'est ensuite poursuivie autour du verre de l'amitié, dans la bonne humeur et la convivialité !

Alain HOUTHOODFT
Echevin des Travaux

Travaux de réfection des voiries intérieures de Botassart : le point sur ce dossier

Les travaux concernant de réfections des voiries de Botassart étaient attendus depuis longtemps. Il s'agit d'un dossier d'un montant de près de 1.400.000 € et concernant les rues de Châteaumont, des Bruyères et de Neumoulin. Au programme : des travaux de voirie, de distribution d'eau, d'égouttage et de collecteur. Il est à noter que la partie « voiries » bénéficiera d'un subside de 50% de la Région wallonne dans le cadre du Programme d'Investissement Communal (PIC).

Malheureusement, des retards conséquents ont été constatés lors de la réalisation dudit chantier. **Il nous semblait important d'en informer la population, car ces délais anormalement longs ne relèvent en rien de la responsabilité de la Commune**. En effet, conformément aux règles en vigueur en matière de marchés publics, les travaux ont été attribués en 2021 à l'entreprise **ROISEUX** de Saint Hubert. Ceux-ci, inscrits dans le Plan d'investissement communal 2019-2021, ont dès lors débuté en novembre 2021. Mais, coup de malchance, la faillite de ladite société adjudicatrice a été prononcée par le Tribunal le 18 novembre 2022. La Ville de Bouillon n'a dès lors pas eu d'autre choix que de résilier le marché en décembre 2022.

Au vu de l'état d'avancement du chantier et la nécessité impérieuse d'achever et de sécuriser les travaux liés notamment à la distribution d'eau, un marché a été lancé en urgence et a été attribué à la société **BASTIN**. Ces travaux de sécurisation doivent commencer très prochainement. A présent, et afin de rester dans la logique des obligations liées au Plan d'investissement communal et continuer à obtenir les subsides prévus, il est désormais nécessaire de travailler à l'élaboration d'un nouveau cahier spécial des charges afin de finaliser les travaux non réalisés par l'entreprise **ROISEUX**. L'auteur de projet est d'ores et déjà occupé à rédiger les documents qui permettront à la Ville de Bouillon, après approbation des différentes instances administratives et subsidiantes, d'attribuer le marché à un nouvel adjudicataire, et ce, le plus rapidement possible.

Nous remercions les riverains et habitants de Botassart de leur compréhension et de leur patience face à ces événements qui sont, faut-il le rappeler, indépendants de la volonté de Commune.

Aménagement d'une aire multisports à Corbion : le marché est attribué !

Nous vous en parlions dans le précédent Bulletin communal : suite à l'obtention d'un subside de 86.170 euros TVAC obtenu auprès du Département des infrastructures sportives de la Région wallonne, nous allions pouvoir concrétiser en 2023 l'aménagement d'une aire multisports à Corbion. Le montant total (estimé) de ce projet s'élevait à 167.948 euros TVAC. Il est notamment prévu d'aménager une surface de 30 m x 15 m entourée d'une clôture tubulaire. Plusieurs associations pourront bénéficier de cet espace en gazon synthétique avec une cage de but multisports permettant la pratique du mini-foot, du handball, du volley, du tennis et du basket. L'ensemble sera agrémenté de 2 bancs, 1 poubelle, 3 ranges vélos et éclairé par 3 spots LED.

Bonne nouvelle : le marché vient d'être attribué à la société HOUTHOOFDT-COLLETTE de Bertrix pour un montant de 197.085 € TVAC. Les travaux démarreront donc bien en 2023 !

Merci

à nos ouvriers communaux !

On l'oublie trop souvent, mais, en cas de problème, le Service des travaux répond toujours présent, avec professionnalisme et rapidité. Si la neige n'a guère été au rendez-vous durant cet hiver, le verglas, lui, était bien présent ! Merci dès lors à nos ouvriers communaux qui, de nuit ou à l'aube, non pas manqué de se dévouer pour saler et rendre ainsi nos routes plus sûres !

Julie MAQUA
Echevine de la Jeunesse

Le Conseil Communal des Enfants (CCE) participe à l'opération «*Arc-en-ciel*»

La Ville de Bouillon est dotée d'un Conseil Communal des Enfants (CCE). Composé de 12 élèves de 5e et 6e primaire, celui-ci se montre particulièrement actif. A l'initiative de « *La Magie de Noël* » (voir page 21 du présent Bulletin communal), il n'hésite pas non plus à réfléchir à mettre en place un ou des projets d'intérêt collectif et à dialoguer avec les élus adultes. Parmi les pistes évoquées pour 2022-2023, citons la nécessité de sensibiliser les écoles à la sécurité routière, l'organisation d'une journée sportive pour les élèves de la 3e à la 6e primaire, l'idée de mettre en place une rencontre par mois avec les personnes âgées dans les écoles (les enfants pourraient apprendre à jouer aux cartes, s'essayer à la couture, découvrir une recette ou tout simplement discuter avec les seniors) ou bien encore d'organiser, un soir d'été, une séance de cinéma en plein air.

Et à concrétiser des initiatives ! Pour preuve la participation du CCE à l'opération «*Arc-en-ciel*».

Un courrier a d'ailleurs été adressé à l'ensemble des parents d'élèves, tous réseaux confondus, de primaire et de maternelle.

Mais quel est l'objectif de cette opération ?

Cette action a pour but de récolter un maximum de denrées afin de permettre aux associations bénéficiaires d'économiser sur leur budget « *nourriture* » et de pouvoir ainsi réinjecter cet argent dans les loisirs, vacances et séjours des enfants dont elles s'occupent. Pour participer, c'est très simple, il vous suffit d'apporter des vivres non périssables à l'école maternelle ou primaire proche de chez vous. **L'opération est valable jusqu'au mercredi 15 mars.**

Le samedi 18 mars, le Conseil Communal des Enfants (CCE) ira à Transinne pour aider les bénévoles. Les colis seront pesés pour chaque école. Nous vérifierons les dates de péremption. Ensuite, les marchandises seront triées par catégorie pour faciliter la distribution. Une fois triée, la nourriture sera répartie pour les associations de la région. En donnant des vivres à l'école, vous pouvez aussi récompenser l'école de votre ville ou de votre village. En effet, nous avons décidé de récompenser l'école qui aura apporté le plus de vivres par élève. Elle se verra offrir des ballons et des jeux de société pour les classes. Alors, n'hésitez plus, la solidarité cela nous concerne tous !

Enfin, sachez que le CCE a décidé de distribuer des livres dans toutes les écoles afin de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire.

« *La Vallée de la Semois* » sacrée Parc national !

Le 9 décembre 2022, la « *Vallée de la Semois* » a été labellisée Parc national, avec une note de jury de 73,54 %. Elle devient ainsi l'un des joyaux naturels de la Belgique ! Ce label « *parc national* » est le fruit d'une collaboration active entre 8 communes : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois (province Namur). L'ensemble de la surface du parc en question recouvre 28 903 hectares, dont 86% de forêt, avec, bien évidemment, la Semois comme artère principal et lien majeur entre ces 8 municipalités.

Dans le cadre de cette décision du Gouvernement wallon, qui a suivi l'avis d'un jury indépendant, la Ville de Bouillon devient - et c'est une excellente nouvelle ! - l'une des portes d'entrée du Parc. Nous espérons évidemment certaines retombées économiques et touristiques !

Une collaboration de tous

Pour l'occasion, les Parcs naturels de la Gaume et de l'Ardenne méridionale se sont unis, sous la houlette des huit communes concernées, pour porter le projet. Les acteurs économiques, touristiques, associatifs et environnementaux ont également soutenu ce dossier. Le budget global se monte à plus de 18 millions d'euros, attribué par le Région Wallonne (80 %) et les partenaires territoriaux (20 %).
Sachez également qu'un partenariat a été signé avec le WWF - Belgique afin de mettre en œuvre des actions qui permettront de maintenir et/ou de restaurer le lynx et la loutre, emblèmes de la Vallée de la Semois.

Les objectifs du Parc National

Le Parc national de la Vallée de la Semois protège, développe et met en valeur le patrimoine naturel, le tourisme et les loisirs durables. Grace à l'implication et à la réflexion de tous les acteurs locaux, 75 projets seront lancés au cours des quatre prochaines années.

Parmi les axes soutenus :

- la nature : faune et habitats ;
- la forêt : paysages, culture et bâtiments ;
- la mobilité dans le parc et pour y accéder ;
- le tourisme durable ;
- l'éducation et sensibilisation.

Les bénéfices pour notre Commune

Un éco-tourisme de qualité va contribuer non seulement à améliorer la qualité de vie des résidents, mais aussi à moderniser le réseau de transport durable, à encourager la mobilité douce et l'accessibilité aux personnes et à développer l'activité économique locale et créer des emplois.

La première action de cette labellisation est la création de la Fondation « *Parc national de la Vallée de la Semois* ». Elle mettra en œuvre les 75 projets retenus pour la période 2023-2026. Nous ne manquerons donc pas de vous tenir informés dans les mois à venir !

Quelques petites questions pratiques

L'accès au Parc sera-t-il limité ? Pourra-t-on encore se promener, cueillir des fleurs et des champignons, couper du bois et chasser dans le Parc ?

En règle générale, l'accès au territoire du Parc national reste libre et accessible à l'activité humaine.

Le Parc national n'impose pas de nouvelles contraintes légales ou réglementaires, autres que celles déjà existantes en Région wallonne (exemples : la loi sur la conservation de la nature, le code forestier, la législation relative à la chasse, etc.). Tout un chacun peut donc être rassuré !

Enfin, sachez que chaque propriétaire ou gestionnaire reste libre d'opter, sur base volontaire, pour certaines restrictions supplémentaires, telles que placer sa parcelle en réserve intégrale, par exemple, pour assurer la régénération naturelle des plants ou la quiétude des animaux.

Frank ISTACE
Echevin de l'Environnement
et de la Propreté publique

Pour un espace public propre et de qualité : tout le monde doit y mettre du sien !

Le « *Bien vivre* » ensemble va de pair avec un cadre de vie accueillant, agréable et propre. L'espace public, où se déroule une grande partie de notre vie sociale, appartient à chacun d'entre nous. A ce titre, il mérite autant d'attention que celle que nous accordons à l'entretien de notre maison ou de notre jardin.

Votre Administration communale de Bouillon et l'Intercommunale IDELUX vous proposent divers services en matière de gestion et collectes des déchets : collecte en porte-à-porte des papiers-cartons, collecte des sacs PMC et duo-bacs, bulles à verres et à textile, cendriers de rue, distributeurs de sacs canins, etc. Des solutions existent donc pour vous débarrasser de tous vos déchets de manière respectueuse des autres, de l'environnement et des lois en vigueur.

Quelques conseils bien pratiques car la propreté publique est l'affaire de tous ! Je respecte le Règlement général de Police !

Ce que je dois faire :

› **Je ramasse les déjections de mon chien**

Munissez-vous de petits sacs pour ramasser les déjections de votre chien et jetez-les dans une poubelle. En cas d'oubli, il est également possible de se procurer un sac via les distributeurs de sacs canins (dans le Centre-ville de Bouillon). Il est à noter que plus de 20 distributeurs de sacs canins ont été placés dans le Centre-ville de Bouillon et sur certains sites fréquentés. Servez-vous-en !

› **J'entretiens mon trottoir régulièrement**

Vous êtes tenu de nettoyer votre trottoir régulièrement ainsi que le caniveau : balayage des feuilles mortes, enlèvement des mauvaises herbes et des petits déchets, déblayage de la neige et du verglas. Chaque habitant est dans l'obligation d'enlever les mauvaises herbes aux abords de la façade de sa maison et de son trottoir, sans utiliser de produits chimiques. Les égouts ne sont pas des cendriers, ni des poubelles ! Il ne faut donc pas y jeter de déchets, pas même des mégots, qui polluent nos rivières.

› **En route, je mets mes déchets à la poubelle ou dans les cendriers de rue**

Les déchets tels que les chewing-gums et les mégots doivent être mis à la poubelle ou les cendriers de rue. Plus de 40 cendriers de rues ont été placés dans les endroits fréquentés stratégiques, tels que les entrées de salles de villages. S'il n'y a pas de poubelle à proximité, ou que la poubelle déborde, jetez-les dans votre poubelle à la maison ! Pour rappel, sachez qu'il est interdit de mettre des déchets en provenance de son domicile dans une poubelle publique !

› **Arrimez ou bâchez vos remorques, pour éviter l'envol des déchets sur la voie publique !**

C'est une obligation !

› Je trie mes déchets et je les présente bien. Ni trop tôt, ni trop tard !

Il est obligatoire de trier ses déchets avant de les proposer à la collecte en porte-à-porte ou de les déposer aux différents sites d'apport volontaire (comme, par exemple, les bulles à verres). Il convient d'utiliser les contenants réglementaires (sac PMC et duo-bac) au sein de votre Commune et de respecter le calendrier de collecte réalisé par IDELUX (disponible sur simple demande). N'oubliez plus de sortir vos déchets grâce à l'application gratuite "*Recycle* ! " disponible via Google Play et l'App Store.

Vos déchets (sacs PMC ou duo-bac) doivent être sortis uniquement entre 20H et 6H la veille de la collecte. Déposez-les en bordure de voirie, bien visibles, devant votre habitation. Evitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent. Après le passage du camion de collecte, n'oubliez pas de rentrer votre duo-bac. Celui-ci ne peut en aucun cas, rester sur le trottoir. En tant que locataire, si un problème se pose, n'hésitez pas à vous adresser à votre propriétaire pour trouver des solutions !

› Je ne nourris pas les animaux errants

A l'exception des périodes de gel, les oiseaux d'eau n'ont pas besoin d'être nourris. Le pain est d'ailleurs un aliment dangereux causant des gonflements d'estomac et pouvant causer des maladies. Le nourrissage des animaux errants est interdit. Il attire aussi les rats et les ratons laveurs.

› Je participe à une opération de nettoyage et/ou je deviens « *Ambassadeur de la propreté* »

Le Grand Nettoyage « *Be Wapp* » aura lieu du 23 au 26 mars 2023. Nous lançons donc un appel à participation !

Vous en avez assez de voir des déchets qui trainent le long des rues de votre quartier et vous avez quelques heures disponibles ? Alors, organisez un ramassage de déchets et participez activement à l'amélioration de la propreté de vos lieux de vie car une Commune propre est une Commune où l'on se sent bien ! Inscrivez votre ramassage sur ce site : https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/jorganise-un-ramassage/inscription/.

« *Be Wapp* » vous fournit gratuitement le matériel nécessaire pour passer à l'action. Votre Commune vous soutient ! Infos au Service Environnement – 061/280.317. **Les inscriptions sont ouvertes du 13 février au 16 mars.**

› Je ne commets pas d'incivilités environnementales !

Un suivi de l'agent constatateur communal et de l'agent sanctionnateur provincial est désormais mis en place. Les bons gestes, vous les connaissez ! Alors, faites-les ! En effet, en cas d'incivilités environnementales, cela risque de vous coûter cher : pour le jet de canette, mégot, bouteille ou chewing-gum, vous risquez une amende de 50 à 150€. Pour les dépôts sauvages plus importants, les amendes peuvent aller jusqu'à 500€ et plus (sur base des frais réels !). Attention donc…

Le « *Bien vivre* » ensemble va de pair avec un cadre de vie accueillant, agréable et propre. L'espace public, où se déroule une grande partie de notre vie sociale, appartient à chacun d'entre nous.

Intégration paysagère de la tour du mapping

Dans le cadre de l'Odyssée de lumière, un chantier vient de se terminer près du pont de Cordemois, afin de favoriser l'intégration paysagère de la tour du mapping. Ainsi, 200 hêtres (de 125-150 cm de haut) ont été plantés, ainsi que 3 liquidambars, par l'entreprise "*Le Bouillon blanc*". Améliorer notre environnement au quotidien, c'est en effet l'affaire de tous !

Les journées Wallonnes de l'eau
Commune de Bouillon

PORTES OUVERTES

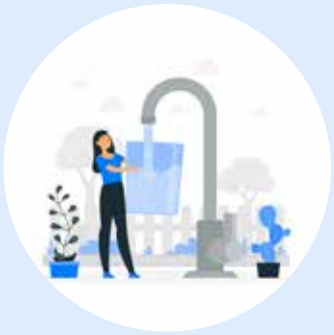

Venez découvrir avec les fontainiers communaux d'où vient votre eau de distribution. Cette visite du captage de Vivy vous permettra de découvrir le cheminement de l'eau : de la source au robinet et de comprendre le métier de fontainier.

Visite du captage communal de VIVY
Mercredi 22 mars, à 14H
Sur inscription – Places limitées

Inscriptions : jusqu'au 21 mars, en contactant Mélanie Tassin - 061/280.317 ecoconseiller@bouillon.be. Captage communal de Vivy, Chemin de la charbonnière 6833 - Vivy. Suivre fléchage « Journée de l'EAU ».

Visite de la réserve naturelle de « *la Platinerie* » à Bouillon et de son hôte : le castor
Dimanche 19 mars, à 14H, à l'intention des familles

Visite guidée à travers et à la découverte de la réserve naturelle de « *la Platinerie* » à Bouillon et sur les traces du castor. Les castors réintroduits il y a quelques années en Wallonie, se retrouvent de plus en plus souvent sur les cours d'eau de notre sous-bassin. Cette animation permettra aux enfants et aux familles de découvrir ce rongeur hors du commun et d'observer son habitat, son barrage, ses traces, ... Interventions d'un agent du DNF et/ou d'animateurs du Contrat de rivière Semois-Chiers.

Inscriptions : jusqu'au 17 mars, en contactant Mélanie Tassin - 061/280.317 ecoconseiller@bouillon.be
Lieu de rendez-vous : Entrée de la réserve naturelle de la Platinerie, rue de Germauchamps à Bouillon
Itinéraire conseillé : passer sous le viaduc à Bouillon, possibilité de se garer sous le viaduc. Suivre le fléchage « Journées wallonnes de l'EAU ».

A la découverte des poissons de nos rivières
Durant toute l'année, à l'intention des familles et des écoles

Venez visiter la « *Maison du Pêcheur* » à Bouillon et découvrir les poissons de nos rivières à travers divers outils didactiques.

Lieu de rendez-vous : A la Maison du Pêcheur, Ruelle des Bains, N°5 à Bouillon. Garez-vous le long du Bd de France. Inscriptions et renseignements : M.Leroy – 0473/710.129.

Action « *Inventori'haie* »

Fructifications d'aubépine

Chantier de plantation de haie en milieu agricole

Depuis quelques années, les plantations d'arbres et arbustes hors forêt vont bon train, boostées par le projet « *Yes, we plant* » de la Région wallonne, mais également par les nombreuses initiatives locales et citoyennes.

En effet, plus les changements environnementaux (notamment liés aux changements climatiques) se font sentir, plus l'arbre et les services écosystémiques qu'il rend semblent importants. Malheureusement, face à cet engouement, l'approvisionnement en plants peine à suivre. Cela s'explique, entre autres, par le fait que la récolte des graines nécessaires pour faire pousser les plants est difficile, notamment parce que la ressource est très dispersée sur le territoire wallon. Face à cette difficulté, l'ASBL AWAF, l'ASBL Centre de Michamps et le Comptoir forestier lancent un projet qui ambitionne d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels hors forêt (haies, arbres isolées…) d'espèces ligneuses indigènes : l'action « *Inventori'haie* ».

Cette action a pour but de permettre à tous les naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire de nous signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes d'un point de vue de la production de graines. Cette signalisation se fait très facilement en ligne sur un site appelé « *observations.be* », accessible via la page internet du programme « *Yes, we plant* ». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes (espèces présentes, signes de taille…) ainsi que des photos. Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères (espèces indigènes, formations de haies, buissons, lisières, et anciennes haies peu taillées…). Ceux-ci sont détaillés dans un court document disponible sur le site.

A vous, promeneurs et amoureux de votre Commune de nous signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

ASBL AWAF
Rue de la Charmille 16 à 4577 Strée
+32 492 39 37 18 - www.awaf.be

ASBL Centre de Michamps
Horritine 1 B-6600 Michamps (Bastogne)
+32 484 81 33 59 - centredemichamps.be

Bouillon, Commune du commerce équitable !

Soutenue par la Plateforme du Commerce Equitable en Province de Luxembourg et par la Coordination CDCE, notre Province recevait en 2018 le titre de « *Province du Commerce Equitable* », une première en Wallonie. Actuellement, 25 communes sont engagées dans la campagne « *Communes du Commerce Equitable* ». Parmi celles-ci, 14 ont reçu le titre officiel de « *Commune du commerce équitable* » et 3 finalisaient leur dossier pour l'obtention du titre, dont la Commune de Bouillon.

En juin 2022, le dossier de candidature de la Ville de Bouillon avait été, lors d'une matinée consacrée au commerce équitable, officiellement déposé auprès de la plateforme réunissant les acteurs de ce secteur.

Ces efforts ont été fort logiquement récompensés puisque le 13 octobre dernier, Bouillon a d'obtenu le titre de « *Commune du commerce équitable et local* », lors d'une cérémonie officielle d'attribution, qui a lieu en la salle « *La Poulie* », située près du pont de Cordemois. Il est à noter que cette soirée a été animée par le groupe « *Route 127* », un ensemble de musique traditionnelle du monde dirigé par **Marius RADWANSKI**, de l'Académie de musique de Bouillon.

Aurélie POCHET
Echevine du Tourisme

Présentation de nos Syndicats d'Initiative

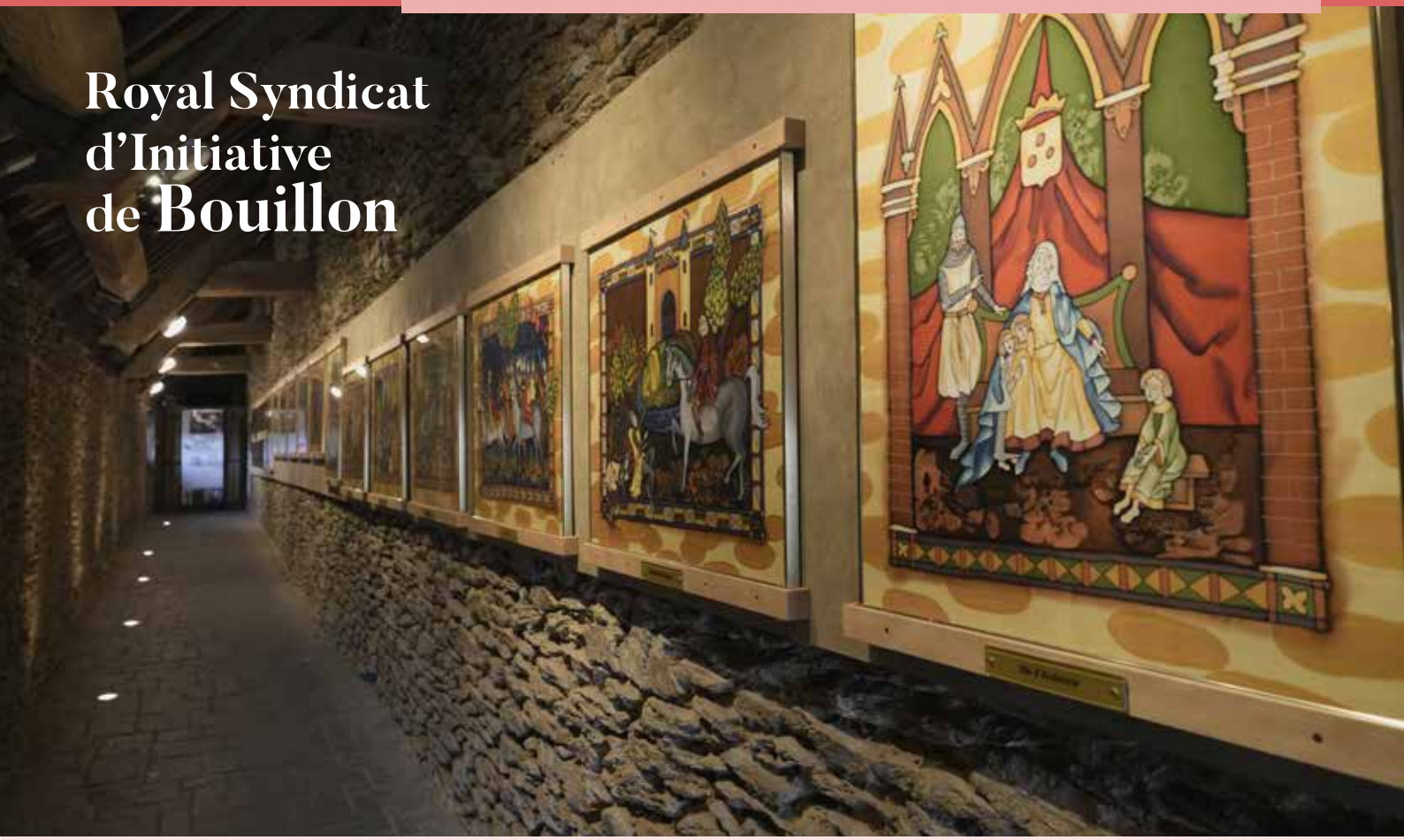

Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon

Depuis sa création, en 1906, le Syndicat d'Initiative de Bouillon œuvre pour la promotion de la Ville de Bouillon, de son patrimoine, de ses richesses locales, de ses commerçants et de leur savoir-faire…

Un peu d'histoire, tout d'abord. En effet, l'historique du RSI de Bouillon, c'est :

- 1906 : création du Comité des Sites et Promenades, qui deviendra par la suite le Syndicat d'Initiative. Réalisation du point de vue de la Ramonette ;
- 1907 : création d'un guide touristique et de grandes affiches ;
- 1919 : convention avec l'Etat fédéral pour l'exploitation du Château ;
- 1923 : construction des bains, du belvédère, d'un kiosque et, un peu plus tard, d'un terrain de tennis ;
- 1931 : éclairage au pétrole dans le Château ;
- 1936 : première convention, d'une durée de 10 ans, avec l'Etat fédéral pour la gestion du Château ;
- 1937 : réédition du guide « *Leroy* » à 40.000 exemplaires et mise en place d'un éclairage électrique dans le Château ;
- 1940 – 1945 : mise en veille des activités et exploitation de barques sur la Semois ;
- 1951 : premier camping créé par le Syndicat d'Initiative ;
- 1956 : Société Royale, changement de nom depuis 1947 ;
- 1963 : découverte de la croix dans la salle Godefroid ;
- 1998 : spectacles de fauconnerie ;
- 1999 : record absolu d'entrées : 151.762 visiteurs ;
- 2008 : création de Scriptura et expositions temporaires ;
- 2017 : circuit historique, création de 21 panneaux didactiques pour la visite de la Ville ;
- 2017 : inauguration du nouvel éclairage LED ;
- 2020 : création du ticket unique « *Bouillon City Pass* » avec l'Archéoscope et le Musée ducal ;
- 2021 : lancement de « *l'Odyssée de Lumière* » dans le Château, en partenariat avec la Ville de Bouillon.

Pour continuer à faire de Bouillon l'une des destinations incontournables du Sud du pays, le Syndicat d'Initiative organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année. En plus de ses événements-phares que sont la Fête médiévale et la Fête de la chasse, qui ont constitué deux grands succès cette année encore, le SI initie de nombreuses activités : marche gourmande, fête du fromage, fête de la truite, chasse aux œufs de Pâques dans le château, feu d'artifice, animations musicales tout l'été.

Il organise également chaque année - hormis les deux dernières, Covid oblige -, des visites Halloween dans le château. Une cinquantaine de figurants font ainsi trembler de peur des milliers de visiteurs à la tombée de la nuit, fin octobre. L'événement rencontre un tel succès que des visiteurs des quatre coins du pays mais aussi des Pays-Bas, du Luxembourg, et de France n'hésitent pas à faire plusieurs centaines de kilomètres pour s'offrir une bonne dose de frayeur.

Avec l'aide de partenaires tels que la Ville de Bouillon, le Centre culturel et d'autres associations locales, le Syndicat d'Initiative a également participé ces dernières années à l'éclosion de nombreuses autres manifestations : les Musicales, le Festival de musique celtique et médiévale, le marché de Noël, etc.
Pour mener à bien ses missions, le S.I. peut également compter sur le soutien indéfectible de nombreux bénévoles. Merci à eux !

Enfin, comment ne pas évoquer le Château-fort, fierté de chaque Bouillonnais et Bouillonnaise ? Le Syndicat d'Initiative, géré par un C.A. de 10 administrateurs et aidé par des administrateurs de droit, est gestionnaire de l'édifice depuis 1919, date de la première convention signée avec l'Etat fédéral. En plus de 100 ans d'exploitation, le S.I. a multiplié les projets pour entretenir et embellir ce joyau (comme indiqué dans le petit historique ci-dessus : fauconnerie, nouvel éclairage LED, Musée Scriptura, nouvelle tribune, travaux en tous genres).

La restauration permanente de ce bâtiment historique de plus de 300 mètres de longueur est uniquement assurée financièrement par les entrées au château. Son entretien ne coûte rien à l'Etat, ni aux citoyens : un fait probablement unique en Belgique !

Le Royal Syndicat d'Initiative de Bouillon regorge encore de projets pour continuer à faire rêver les visiteurs (environ 130.000 par an). Il ambitionne, par exemple, de revoir prochainement et complètement l'éclairage intérieur au Château pour proposer une nouvelle scénographie digne des plus grands sites historiques et touristiques du pays. Comme vous le voyez, ce n'est pas le travail qui manque !

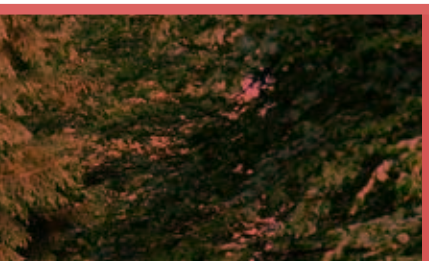

Syndicat d'Initiative de Corbion

C'est un groupement d'intérêt général reconnu, au niveau de la Région wallonne, par le Commissariat Général au Tourisme (CGT). Il a pour objectif principal de promouvoir et de défendre le tourisme, mais aussi d'assurer au touriste le meilleur accueil possible dans notre entité.

Il a notamment pour tâche :

La défense et mise en valeur des sites de Corbion :

- par la mise en place, à la fin d'année 2022, de pas moins de 100 sapins illuminés ayant décoré l'ensemble du village ;
- par la réhabilitation du site de l'arbre de l'enfance et du gros hêtre ;
- par le projet de restauration (2023) du site de la Maison Verlaine.

L'organisation de manifestations pouvant contribuer à développer l'attrait de la localité :

- via la marche gourmande (organisée chaque année durant le mois de mai) : il s'agit d'un repas complet en itinérance au gré d'une balade d'environ 10 km dans les bois de Corbion et environs;
- La 15ème édition s'est déroulée en 2022;
- la Fête des artistes et artisans rassemble, le premier dimanche du mois d'août,

Syndicat d'Initiative de Botassart

Composé d'une dizaine de membres, le SI du Tombeau du géant a pour vocation de soutenir, valoriser et mettre en avant le tourisme pour toutes et tous dans les villages d'Ucimont et de Botassart, plus particulièrement sur ce site incontournable qu'est le « *Tombeau du géant* ».
Depuis plusieurs années, nous apportons notre aide au quotidien aux initiatives locales dans l'embellissement et l'entretien des différents lieux. Nous sommes également partenaires de diverses activités comme par exemple la Fête du pain de Botassart, qui a lieu le premier week-end d'août.

Nous mettons aussi tout en œuvre pour permettre aux jeunes de vivre des camps inoubliables au pied du Tombeau du géant durant les vacances d'été.

Plusieurs petits musées sont ouverts au public : il s'agit du Musée des croyances à Mogimont et, pour Ucimont, du Musée des lavandières ainsi que le Musée des vieux outils (qui vient d'être rénové).

Nous avons enfin contribué au financement d'une plaine de jeux au cœur du village d'Ucimont.

D'autres initiatives sont à l'étude, comme une brocante, une marche gourmande et bien plus encore…

Pour plus de renseignements : sibotassart@gmail.com ou compta.sibotassart@gmail.com. Vous pouvez aussi contacter **Julien GERARD**, Trésorier, ou **Cynthia VANDERMISSEN**, Présidente.

tous les styles d'art et artisanat autour de l'ancien lavoir de Corbion. C'est un véritable « *petit Montmartre* » pour une rencontre des savoir-faire dans une ambiance conviviale. La 12ème édition a eu lieu en 2022;
- le marché de Noël sur la place du village a proposé des produits de bouche et de l'artisanat le week-end des 17 et 18 décembre 2022. Le dimanche 18, à 15h, la Schola Camille Jacquemin de Forrières a présenté son concert de Noël (l'entrée était gratuite). C'était la 7ème édition.

La création et l'entretien de tous sentiers touristiques et la signalisation touristique :

- de nombreux panneaux en bois jalonnent les sentiers de Corbion, tous les chemins menant désormais à Corbion !;
- des panneaux sur les légendes locales surprennent le visiteur au gré de ses balades ;
- un parcours d'activités ludiques pour enfants est en cours de réalisation sur l'une de nos promenades;
- comme les panneaux, tous les bancs le long des promenades et aux différents points de vue ont été entièrement réalisés par un membre du SI ainsi qu'un débroussaillage régulier des carrefours et des chemins.

Le Comité du Syndicat d'Initiative de Corbion se compose d'une dizaine de personnes, mais de nombreux bénévoles apportent régulièrement leur aide, en fonction de leur disponibilité, pour dynamiser le village !

Nous les en remercions chaleureusement.

Alain ALBERT
Président du CPAS

Benoît HALLEUX
Directeur général du CPAS

Quelques-uns des services proposés par le CPAS de la Ville de Bouillon

Le Fonds SocioCulturel (FSC) et la lutte contre la pauvreté infantile

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile, qui s'est hissée au rang de priorité pendant l'année européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'État accorde depuis 2010 un subside à l'attention spécifique des enfants qui sont dans l'impossibilité de participer pleinement à la vie sociale. Il est, en effet, important d'investir en leur faveur de manière à briser le cercle vicieux de la pauvreté.

Toute demande d'aide qui entre de la cadre du FSC et de la pauvreté infantile doit être introduite auprès d'un/une assistante sociale du CPAS de Bouillon. Elle fait ensuite l'objet d'une enquête sociale (analyse de la situation, de l'état de besoin, du budget du ménage), qui débouchera alors sur une décision (octroi ou refus).

En cas d'octroi, le CPAS peut intervenir dans différentes activités : camps de vacances, plaines de jeux, frais de crèches et garderies d'enfant, achat d'un vélo, abonnements pour les transports en commun, frais scolaires (y compris l'achat d'un PC ou d'une tablette, les excursions, la cantine, l'achat de livres demandés par l'école, etc.).

Pour tous renseignements complémentaires, il convient de s'adresser au CPAS de Bouillon (061/46.74.33, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).

Le Plan d'Action Préventive en matière d'Energie (PAPE)

Depuis 2004, les CPAS bénéficient de subsides régionaux pour initier des plans d'action préventive en matière d'énergie (PAPE). L'objectif de ces plans est d'accompagner les ménages en difficulté afin d'améliorer leur gestion énergétique en vue de mieux maîtriser leur consommation et réduire leur facture d'énergie.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Au niveau du CPAS de Bouillon, un partenariat a été initié avec le GAS (Groupe d'Action Surendettement) en province de Luxembourg (Martelange). De manière générale, les Assistants sociaux du CPAS sollicitent le GAS lorsqu'ils rencontrent des ménages faisant face à des difficultés dans leur gestion/consommation énergétique (exemples : consommations élevées en matière d'eau/électricité/chauffage, problèmes d'isolation dans le logement, etc.) Un suivi individuel est alors assuré : suite à une visite d'une personne du GAS à domicile pour analyser la situation et les problèmes rencontrés, un rapport est établi afin de trouver ensemble des solutions pour diminuer le montant des factures.

Pour tous renseignements complémentaires, il vous suffit de contacter le CPAS de Bouillon (061/46.74.33, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).

Des difficultés avec vos factures d'eau ? Faites appel au Fonds Social de l'Eau (FSE) !

De plus en plus de personnes rencontrent des difficultés à payer leur facture d'eau. Pour cela, il existe le Fonds Social de l'Eau (FSE). C'est un mécanisme financier reposant sur la participation des distributeurs d'eau, des CPAS et de la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau). Le FSE permet d'intervenir pour tout ou partie du paiement de ladite facture. Conditions : il ne faut pas nécessairement être bénéficiaire du CPAS et il ne faut pas non plus être obligatoirement propriétaire. La demande doit concerner votre résidence principale et pour un usage de l'eau exclusivement domestique. C'est le CPAS de Bouillon qui déterminera l'état de besoin. Pour ce faire, le ménage en difficulté doit adresser une demande au CPAS qui, après une enquête sociale, activera (ou non) le droit de tirage pour prendre partiellement ou complètement la facture en charge.

Pour réaliser cette enquête et vérifier les conditions d'octroi, il sera demandé la preuve des revenus et des dépenses du ménage, les plans de paiements éventuels aux créanciers et l'index réel du compteur d'eau (dûment rentré à la Commune).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le CPAS de Bouillon (061/46.74.33, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).

Avec l'ARTICLE 27, chacun(e) à accès à la culture !

L'article 27 (ART27), c'est quoi ?

C'est une disposition de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « *toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* ».

En effet, il est possible d'avoir une vie culturelle active même si l'on ne possède pas le budget suffisant pour s'offrir ce type de sorties, grâce à un tarif unique à 1,25€ !

L'ART27, ce n'est pas qu'une entrée réduite : cela permet aussi d'élargir le cercle de ses connaissances, d'étendre ses horizons, son bagage culturel. Il n'est donc pas question de priver une partie du public de ces rencontres où se mêlent enfants, adolescents, familles et groupes de personnes issus de tous niveaux de vie.

Bref, c'est la culture pour tous !

Qui a droit à l'ART27 ?

Pour bénéficier de l'article 27, il faut avoir un dossier ouvert au sein du CPAS de Bouillon.

Où pouvez-vous obtenir des tickets ?

Les tickets sont distribués par les assistants sociaux. Une fois son dossier ouvert, pour obtenir un ticket, l'utilisateur doit s'adresser directement à son travailleur social de référence.

A quoi les tickets ART27 donnent-ils accès ?

Les tickets Article 27 donnent accès à différentes manifestations proposées par les partenaires culturels tout au long de l'année. Toutes ces activités sont reprises sur le site internet suivant www.article27.be, à la rubrique Agenda ou dans les programmes.

Intéressé(e) ? Pour tous renseignements, il vous suffit de contacter le CPAS de Bouillon (061/46.74.33, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).

Le Service des repas à domicile

Grâce aux cuisines de notre Maison de repos et de Soins « *Les Bastions* », notre CPAS fournit chaque année plusieurs milliers de repas.

A quel tarif ?

Pour les résidents des « *Bastions* », c'est compris dans le prix d'hébergement; pour le personnel, c'est 5 €; pour les repas à domicile (tous les jours y compris le week-end), c'est 9 €; pour les personnes extérieures à l'établissement et qui viennent au restaurant, c'est 9 € du lundi au samedi et 12 € le dimanche.

Ce service est assuré pour tous les citoyens de la Commune de Bouillon. Afin de garantir une sécurité alimentaire optimale, vos repas sont livrés froids et peuvent être réchauffés (au micro-ondes ou dans une casserole). La livraison s'effectue du lundi au samedi entre 8h30 et 13h30. Les repas du dimanche sont livrés le samedi. Comme indiqué ci-dessus, le prix est de 9 €/repas (semaine et week-end).

Chaque vendredi, vous recevez les menus de la quinzaine suivante. Il est à noter que nous tenons compte de vos desideratas : régimes particuliers, viande coupée, pas de crustacés, pas de riz, etc.

Intéressé(e) ?

Il vous suffit de passer commande et de réserver par téléphone. La ligne unique est le 061/22.00.61, de 9h à 12h et de 13h à 16h, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi. Pour le mardi, il faut directement contacter la cuisine de la MRS au 061/22.00.67, de 8h à 13h30.

Le Service de médiation de dettes

Qu'est-ce que la médiation de dettes ?

- Vous n'arrivez pas à établir votre budget ?
- Vous rencontrez des difficultés financières en fin de mois, vous n'arrivez plus à faire face à vos crédits et vous jonglez sans cesse avec vos cartes de banque ?
- Vous êtes dépassé(e) par vos factures et les courriers d'huissiers de justice ?
- Vous ne comprenez pas votre décompte annuel ou votre facture mensuelle d'énergie ?
- Vous rencontrez des difficultés pour payer votre facture de gaz, d'électricité et/ou d'eau ?
- Vous avez peut-être droit à une allocation de chauffage ?

Consultez-nous et avec votre collaboration, nous vous aiderons à rechercher des solutions à vos difficultés :

- Élaboration d'un budget viable ;
- Négociation de plans de paiement avec vos créanciers;
- Dans certains cas, élaboration d'un dossier de demande de règlement collectif de dettes.

Qu'est-ce que la gestion budgétaire ?

- Vous rencontrez des difficultés à boucler votre budget, à vous fixer des priorités ?
- Vous ne parvenez pas à faire vos paiements seuls et à les anticiper ?

Notre service de gestion budgétaire peut vous accompagner et gérer votre budget en ouvrant un compte bancaire (compte de gestion) géré par une assistante sociale au nom du bénéficiaire.

Avant d'ouvrir un compte de gestion, il faut établir le budget mensuel/annuel, que nous allons élaborer ensemble :

- Les rentrées : salaire, RIS, pension, mutuelle, etc.
- Et toutes les dépenses qui seront payées par ordres permanents.

Chaque semaine ou chaque mois, l'Assistant(e) social(e) vous remet l'argent nécessaire à vos dépenses courantes.

En principe, la gestion budgétaire est une aide temporaire, le temps que le bénéficiaire reprenne petit à petit le contrôle et la gestion entière de son budget.

Comment obtenir notre aide ?

En nous téléphonant ou en nous envoyant un mail pour prendre un rendez-vous. Il suffit de contacter Mélodie SCHMITZ, tel : 061 / 46/74.33; mail : mediationdedettes.cpas@bouillon.be

Beau succès pour « *La Magie de Noël* » !

Après 2 années d'absence pour cause de pandémie de covid-19, « *La Magie de Noël* » a fait son grand retour le 27 décembre dernier, en la salle « *La Caïolire* » de Noirefontaine. Fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs (le Conseil communal des enfants, le CPAS, « *La Source* », le Conseil consultatif des aînés, l'Association des commerçants et la Maison des enfants), il s'agissait d'offrir à toute la population (de 0 à 12 ans) de notre Commune un concert suivi d'un goûter avec remise de cadeaux. Comme pour les éditions précédentes, près de 120 personnes y ont participé ! Venus en nombre avec de diverses boissons et victuailles, parents et enfants passé un agréable après-midi. Le surplus des denrées amenées (tartes, etc.) a d'ailleurs permis de faire d'autres heureux puisque celui-ci a été distribué dès le lendemain aux pensionnaires des maisons de retraite.

Enfin, sachez que le spectacle de cette année, « *Le reTOUR du Monde* », proposé par le « *Ba Ya Trio* », a été proposé en partenariat avec le Centre culturel de Bièvre. Convivialité et qualité étaient donc, une fois encore, de la partie !

Les synergies 2022 entre la Commune et le CPAS

La Commune et le CPAS sont 2 institutions très liées sur le plan du fonctionnement, même si elles sont juridiquement distinctes. La Région wallonne a mis en place, sur le plan légal, des obligations visant à renforcer la collaboration de ces 2 entités. Ce mécanisme, les synergies, permet de mettre en commun leurs forces respectives afin de mieux fonctionner ensemble. Voici quelques actions réalisées en commun, au cours de l'année 2022, par la Ville de Bouillon et le CPAS :

1› le Service informatique de la Ville de Bouillon a procédé à la mise en réseau et au partage sécurisé des données de la MR/MRS « *Les Bastions* », au dépannage en urgence du système audiovisuel utilisé par les résidents de la MR/MRS, à l'extension de la téléphonie du service social, à la reconfiguration de certains ordinateurs du CPAS et à la gestion du parc informatique, à la gestion du site internet commun Commune – CPAS. Par ailleurs, comme depuis 3 années maintenant, les deux Administrations travaillent ensemble pour permettre la mise en place prochaine d'un télétravail organisé de manière structurelle (exemple : prêt d'ordinateurs pour les agents concernés, etc.);

2› plusieurs services sont communs aux 2 entités. Citons notamment : la Direction financière, le Service Interne de Prévention et de Protection (SIPP) au travail, la Communication;

3› autres exemples de collaboration : le Service des travaux de la Commune met des ouvriers et/ou un véhicule à disposition du CPAS et distribue gratuitement des sapins (notamment pour la MR/MRS « *Les Bastions* ». Des coopérations ont également lieu en matière de gestion de bâtiments, dont le logement d'urgence. Le CPAS, lui, livre des soupes dans les écoles communales et au personnel des 2 institutions ainsi que, ponctuellement, des aliments sains;

4› certains marchés publics (travaux d'électricité, travaux en matière de sanitaire et chauffage, emprunts, fourniture d'électricité, téléphonie, etc.) ont été lancés en commun pour diminuer les coûts. Un audit énergetique relatif aux bâtiments communaux et CPAS a également été réalisé par le Conseiller en énergie de la Ville de Bouillon;

5› Citons enfin l'organisation de « *La Magie de Noël* », en collaboration avec le Service extrascolaire, le Service social et le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Commune.

Ces coopérations multiples, qui fonctionnent dans le respect des spécificités de chaque institution, seront évidemment poursuivies, de nombreuses autres synergies étant envisagées dès à présent…

La Bibliothèque communale de Bouillon, une bibliothèque locale pour tous, proche de ses lecteurs !

Quel chemin parcouru par la petite Bibliothèque locale de Bouillon ! Elle est reconnue en effet depuis 2014 par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Actuellement située au **n°29 de la rue du Collège**, elle vous accueille 22 heures par semaine. Vous y trouverez trois sections (adultes, enfants et adolescents). Venez parcourir les rayons parmi les 12 000 références disponibles et demandez conseil à l'équipe…

Du roman à la BD et au manga, en passant par les albums et les documentaires, il y en a pour tous les goûts !

Aujourd'hui, la Bibliothèque communale n'est plus seulement une institution de prêt, elle s'oriente aussi vers le développement de rencontres pour favoriser le plaisir de lire et accroître les capacités langagières.

Des dépôts de livres sont ainsi organisés dans les écoles fondamentales de Bouillon et des animations proposées avec les classes au sein de la Bibliothèque. L'opportunité est dès lors offerte de faire découvrir le goût de la « ***lecture plaisir*** » avant d'autres approches de l'écrit et de donner l'envie aux enfants de fréquenter la Bibliothèque en dehors des heures de cours ! Par ailleurs, des « ***visites découvertes*** » de la Bibliothèque, adaptées au niveau des enfants et de la classe, sont également proposées aux différentes écoles, avec des activités ludiques permettant d'apprendre à s'orienter et à repérer les documents. Enfin, des spectacles scolaires sont également programmés en partenariat avec le Centre « *Culture et Loisirs* » de Bouillon.

Pour votre bonne information, sachez que la Bibliothèque organise des **rencontres littéraires et** réalise des **capsules littéraires** (« *Bouillon se livre* »), et ce, en partenariat avec l'ASBL « *La Source* ».

Chaque mois, un **cercle de lecture** se réunit au sein de la Bibliothèque en partenariat avec l'Antenne Semois de « *Vie Féminine*» (coups de cœur, lectures thématiques, Prix Horizon, du roman à l'écran au « *Bouillon-Ciné* », etc.). Un **atelier de « *biblio créativité* »** a lieu avec le Service d'insertion sociale de l'ASBL « *La Source* » : utiliser les livres et les mots (lecture, écriture, écoute, etc.) comme outils sensoriels pour stimuler la créativité, réalisation d'un carnet créatif.

Deux événements à ne pas manquer !

- « *Lire et Délire* » : durant une semaine, plus d'une centaine de livres sont déposés à des endroits stratégiques de la ville et des villages, comme par exemple sur des bancs, les ponts, les abribus. L'objectif avoué est clairement de créer la rencontre avec un livre, un auteur, offrir une pause littéraire aux promeneurs et donner ainsi une seconde vie aux livres ;

- « *Les Balades nocturnes* » : il s'agit de 2 soirées, initiées depuis 2015, durant lesquelles la Ville de Bouillon se transforme en décor de théâtre. Un circuit initiatique ponctué de séquences musicales et de saynètes assurées par les jeunes de l'Académie de Musique de Bouillon, en partenariat avec le Centre « *Culture et loisirs* » de Bouillon. A ne pas manquer !

Découvrez notre agenda :

- **samedi 18 mars, à 10h :** petit-déjeuner littéraire avec **Nelly LECOMTE** au cabaret « *La Poulie* » ;
- **jeudi 30 mars :** spectacle scolaire pour les écoles maternelles de l'entité, intitulé « *La soupe au bonheur* » par la « *Compagnie Cancrenote* », à l'Académie de musique de Bouillon ;
- **vendredi 14 avril :** spectacle scolaire pour les écoles primaires de l'entité. Son titre ? « *Ma vie de basket* » par le « *Collectif Hold up* » ;
- **samedi 15 avril :** rencontre avec **Sébastien DIDOT**. A cette occasion, un atelier d'écriture sera animé par l'auteur, qui présentera son dernier livre intitulé « *Green Falls* » ;
- **vendredi 26 et samedi 27 mai :** nous vous en parlions ci-dessus : « *Balades nocturnes* » avec la « *Ligne de tramway 510 A* » ;
- **enfin, et nous vous parlions auparavant dans le présent article : un vendredi par mois, de 13h30 à 16h**, découvrez notre « *Cercle de lecture partagée* » au sein de notre Bibliothèque.

Nos horaires :

- le mardi, de 9h à 13h et de 15h à 18h ;
- le mercredi, de 10h à 13h et de 14h à 17h ;
- le jeudi, de 13h à 17h ;
- le samedi, de 8h30 à 13h30.

Nos services en plus !

La Bibliothèque communale de la Ville de Bouillon dispose d'une salle de lecture accessible durant les heures d'ouverture et dispose de deux ordinateurs et d'une connexion au Wi-Fi.

Nous travaillons en réseau

En partenariat avec les bibliothèques locales, dont celle de Bouillon, la Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg gère et coordonne un catalogue collectif en ligne. Celui-ci donne notamment accès à 1.320.000 documents (livres, jeux, revues, livres lus, etc.) et permet aux lecteurs de toutes les bibliothèques situées en province de Luxembourg de réserver des ouvrages dans n'importe laquelle d'entre elles et de recevoir rapidement ceux-ci dans la bibliothèque de leur choix !

Le prêt en bibliothèque publique, aussi en numérique !

« ***LIRTUEL*** », la plateforme de prêt de livres numériques de la Fédération Wallonie-Bruxelles permet aux usagers du réseau de lecture publique d'emprunter des livres numériques. Il est le fruit d'un partenariat entre les bibliothèques centrales des Provinces de Liège, Hainaut, Namur, Luxembourg, la Bibliothèque centrale de la Ville de Bruxelles et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comment nous contactez ?

Véronique NICOLAS
Bibliothécaire responsable
responsable.bibliotheque@bouillon.be

Sabine DEHOUX
Animatrice bibliothécaire – section jeunesse
bibliotheque@bouillon.be

Tél. : 061/ 22 48 71

La sécurité routière renforcée près de nos écoles

La Ministre wallonne **Valérie DE BUE** a récemment signé un subside de 35.000 euros pour le renforcement de la visibilité des zones 30 aux abords d'écoles du réseau de voiries communales. 43.850€ seront donc investis dans ce projet pour la protection de nos enfants.

7 sites ont été retenus : l'école communale de Noirefontaine et les implantations d'Ucimont, de Corbion, de Mogimont et de Sensenruth, l'école communale de Bouillon et l'Institut Sainte-Marie (section maternelle et primaire) de Bouillon. Les travaux sont prévus pour la prochaine rentrée scolaire. Une bonne nouvelle, à n'en pas douter !

18 mars 2023 : le « *South Belgian Rally* » revient dans la Commune de Bouillon !

Le samedi 18 mars prochain, en accord avec les autorités communales de Bouillon, la société theutoise DG SPORT organisera la troisième édition du « *South Belgian Rally* ». Celle-ci rentre dans le championnat des Rallyes nationaux. Pour les amateurs de sports moteurs, Il va y avoir du beau monde et du spectacle !

Une spéciale passera, comme l'année dernière, sur Les Hayons, et une nouvelle sur Vivy.

Les riverains touchés par un passage à proximité ou devant leur domicile ont été avertis par un courrier reprenant les différentes explications.

Pour les autres citoyens, veillez à garder en tête qu'il y aura des routes fermées, et donc, des déviations misent en place le 18 mars.

Pour votre information, des reconnaissances auront lieu sur le territoire les jeudi 16 et vendredi 17 mars (de 10h00 à 20h00). Celles-ci se font avec des voitures banalisées, identifiées par l'organisateur, et sur des routes ouvertes en respectant strictement le code de la route. Il n'y aura aucune incidence sur vos déplacements.